FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 20 CENTIMES

L'Egalité

Vendredi 5 Juin 1925

LE NUMÉRO 20 CENTIMES

Edition du " REVEIL DU NORD "

BUREAUX : 20, Grande-Place, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

LUNDI : OUVERTURE de la session de la Société des Nations

M. Briand partira samedi prochain pour Genève

Paris, 4. — Il se confirme que M. Aristide Briand se rendra à Genève pour assister à la session du Conseil de la Société des Nations, qui s'ouvre lundi prochain. Il quittera Paris samedi soir. Le ministre des Affaires étrangères aura ainsi l'occasion de s'entretenir personnellement avec M. Chamberlain de la question du pacte qui fait à l'heure actuelle l'objet d'un échange de notes suivi entre le Foreign-Office et le quai d'Orsay.

En attendant, les bureaux du ministère des Affaires étrangères font diligence pour mettre sur pied la réponse au dernier mémorandum anglais. Il importe, en effet, que les deux points de vue sur la sécurité — celui de Paris aussi bien que celui de Londres — soient nettement établis avant l'entrevue des deux ministres et les discussions de Genève.

Un accord complet des alliés

Paris, 4. — Interrogé à l'issue du Conseil des ministres, M. Briand a déclaré que l'accord était complet entre les alliés au sujet de la réponse à faire aux propositions allemandes concernant le pacte de sécurité.

M. Briand a ajouté qu'il enverrait la réponse de la France dès son retour de Genève.

Remise de la note alliée à l'Allemagne

Berlin, 4. — Les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Italie et du Japon, ainsi que le ministre de Belgique, se sont rendus aujourd'hui à midi au Palais du Chancelier et ont remis au Chancelier la note collective dans laquelle les gouvernements alliés exposent les conditions desquelles ils font dépendre l'évacuation de la zone Nord de la Rhénanie.

Le Chancelier a déclaré : « Depuis la remise des notes alliées des 5 et 28 janvier, le gouvernement du Reich a saisi l'occasion de répondre aux dites notes et en d'autres circonstances exposé son point de vue ; la note que vous me remettez sera examinée sans retard par le gouvernement du Reich, après quoi, le gouvernement du Reich déclarera des mesures qu'il prendra ultérieurement ». Après ces paroles, les ambassadeurs se sont retirés.

La note collective sera publiée samedi.

DES MORTS

Camille Flammarion

Paris, 4. — On annonce la mort de M. Camille Flammarion, directeur de l'Observatoire de Juvisy. M. Camille Flammarion était âgé de 83 ans. Il était né à Montigny-le-Roi (Haute-Marne) le 23 février 1842. Il était le fondateur de la Société astronomique de France. Il était l'auteur de très nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique qui avaient connu un grand succès.

Pierre Louys

Paris, 4. — On annonce la mort, à Paris, à l'âge de 55 ans, de M. Pierre Louys, homme de lettres, auteur de nombreux poèmes et de romans dont les plus célèbres sont « Aphrodite », « Les aventures du Roi Pausole », « La Femme et le Pantin » etc...

M. Louys, qui était né à Paris le 8 décembre 1870, avait épousé Mlle Louise de Hérédia fille du poète des « Trophées ». Il était le petit neveu de Junot, duc d'Abrantès.

L'écrivain était malade depuis plusieurs années et il était atteint de cécité presque complète.

Les obsèques de Guitry

Paris, 4. — Les obsèques de Lucien Guitry ont lieu ce matin, au milieu d'un concours énorme d'artistes et d'admirateurs du grand comédien disparu.

Le deuil était conduit par M. et Mme Sacha Guitry. Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait MM. Yvon Delbos, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Paul Strauss, ancien ministre ; Tony Révmond, des chemins de fer de l'Etat ; Léon Bérard, ancien ministre ; M. de Souza Dantas, ambassadeur du Brésil ; des délégations étrangères ; les Directeurs et artistes de Théâtres de Paris ; la délégation des Etudiants et de nombreuses personnalités littéraires et théâtrales.

Une artiste américaine à l'école des Beaux-Arts

(Wide World Photos)

Miss BARBARA HERBERT

la première artiste américaine admise à l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris.

Nous avons trouvé la clé du mystère sanglant de l'impasse du Lion d'Or à Lille

Nos sensationnelles révélations vont faire découvrir l'assassin de Bocquet

Depuis quelques jours nous n'avons cessé de répéter :

« Ceux qui ont entraîné ou attiré Bocquet » dans la cour tragique du Lion d'Or, connaissaient l'endroit, le savaient écarté, relativement peu fréquenté. Ils savaient » qu'ils pouvaient y opérer en toute sécurité et nous ajoutions : ILS NE PEUVENT » DONC ÊTRE BIEN LOIN !

Hier, déjà, notre opinion était faite à ce sujet, quand nous écrivions ici même : IL FAUT QUE LA POLICE REVOIE, INTERROGE A NOUVEAU TOUS LES TÉMOINS, FASSE PRÉCISER, ENCORE PRÉCISER, TOUJOURS PRÉCISER !

Nous n'avons pas attendu les résultats des enquêtes policières, nous avons enquêté nous-mêmes. Et aujourd'hui, ne nous bornant plus aux allusions, nous pouvons déclarer : C'EST DANS LA COUR DU LION D'OR, ET PAS AILLEURS QUE SE TROUVE LA CLE DE L'ANGOISSANT MYSTERE.

C'est en partant de là, qu'on retrouvera le, ou les assassins du malheureux Bocquet.

Voici ce qui nous autorise à apporter d'aussi catégoriques affirmations.

Un témoignage inédit et accablant

Poursuivant nos enquêtes personnelles, nous avons revu hier et interrogé plusieurs des locataires, de l'estaminet « A Sainte-Cécile », la maison dont la porte de derrière donne dans l'impasse du Lion d'Or.

Voici la déclaration, qu'après bien des hésitations, nous a faite Mme DENEUVILLE une des locataires de l'immeuble, en présence de Mme BERNARD, une de ses voisines de la même maison.

« Oui, Monsieur, je n'ai pas parlé jusqu'à » présent, parce que j'avais peur. Mais à » vous seul, je parlerai. Voici ce que je » sais.

» Le soir du crime, le vendredi 22 Mai, » ma mémoire ne me fait pas défaut, nous » nous étions couchés, moi et mon mari, » à 21 heures 45.

» Nous dormions depuis trois quarts » d'heure environ quand nous entendîmes en » bas dans la « courette » (en disant la cour» rette, le témoin veut dire l'impasse) un » bruit de dispute ! Une voix de femme était » nettement perceptible dans l'affaire.

Qu'est-ce que ce "cafouillage" ?

« J'éveillai mon mari et lui dis : Ecoute. Que peut bien être ce « cafouillage ».

Les disputes étaient, certes assez fréquentes en bas, mais ce jour-là, le ton semblait vraiment dépasser la mesure. Nous écoutâmes un moment... Le bruit ayant cessé... nous crûmes qu'il ne s'agissait que d'une affaire vulgaire. Nous nous rendormîmes.

Une visite nocturne inattendue

Nous avions repris notre sommeil, quand trois quarts d'heure, environ, après les faits que je vous ai signalés, c'est-à-dire entre 23 h. 15 et 23 h. 30, je ne puis préciser, nous entendîmes frapper à notre porte. J'ouvrai, et je vis apparaître à mon grand étonnement Mme GERMAINE, TENANCIERE DE L'ESTAMINET « A SAINTE CECILE » QUI AFFOLEE ME DIT :

« VOULEZ-VOUS ME PRETER VOTRE CLE, DE LA PORTE DU BAS, IL Y A LA UN HOMME MORT, ON L'A TUE D'UN COUP DE REVOLVER ! »

Jugez de ma surprise et de ma frayeur. Je ne demandai aucune explication complémentaire. Je lui remis cependant la clé qu'elle demandait, et Mme Germaine, me demanda la bougie que j'avais allumée avec laquelle elle descendit.

Naturellement étonnée, plus anxieuse que jamais, je regardai par la fenêtre qui donne sur la cour de l'estaminet. L'obscurité régnait dans la chambre à coucher du café « Sainte-Cécile ». Peu après cependant le gaz était allumé.

N'entendant plus rien d'anormal, je me recouchai.

C'est tout ce que je puis vous dire sur l'affaire.

" La porte n'était jamais fermée " !

Nous demandons en outre, à Mme Deneuville si la porte de la cour de l'estaminet donnant sur l'impasse, était parfois fermée la nuit. Notre interlocutrice, après une minute d'hésitation répond : APRES TOUT IL FAUT LE DIRE. NON, LA PORTE N'ETAIT JAMAIS FERMEE !

Pourquoi la cabaretière a-t-elle menti ?

En comparant, ces déclarations catégoriques à celles non moins fermes que Mme Germaine, nous a faites personnellement, au lendemain du crime, et les jours suivants, une seule question se pose : POURQUOI LA TENANCIERE DE L'ESTAMINET « A SAINTE-CECILE » N'A-T-ELLE PAS TOUT DIT ?

CE POINT DEMANDE A ETRE ECLAIRCI ! Mme GERMAINE NOUS A AFFIRMÉ, EN EFFET, AVOIR ELLE-MÊME, FERMÉ LE SOIR DU CRIME, LA PORTE EN QUESTION A 22 heures 30.

Elle nous avait dit aussi, qu'elle avait entendu, un faible bruit suspect, dans l'impasse, bruit qui n'avait rien d'extraordinaire et auquel elle n'avait prêté aucune attention. Elle avait ajouté, que son chien avait quelque peu aboyé, au seul moment où la police vint pour enlever le cadavre. Concernant ses déclarations elle avait dit : « Je vous paierai une bonne bouteille, le jour où l'on découvrira l'assassin ».

Jamais cependant, elle n'avait fait allusion à sa visite nocturne, à Mme Deneuville, visite au cours de laquelle, elle se montra si effrayée.

De tels souvenirs cependant, sont, on le conçoit de ceux qu'on n'oublie pas ! Ajoutons que le tenancier de l'estaminet, à en tous points confirmé les déclarations de Mme Germaine.

La chambre mystérieuse

Nous savions depuis quelques jours déjà, qu'il existait, au fond de la cour de l'Estaminet « Sainte-Cécile » une chambre mystérieuse assez coquettement meublée, dans laquelle se tenaient des « rendez-vous » d'amoureux.

Nous avions vu aussi cette chambre, meublée d'un lit de fer laqué blanc, d'une table de nuit recouverte d'une nappe brodée et garnie d'un coquet bouquet de fleurs. Nous avions vu une cuvette, un pot à eau, tout l'ameublement semblable à celui de beaucoup de nids d'amour recherchés.

Nous savions aussi que cette chambre avait été occupée par deux Polonais, qui étaient partis quelque 15 jours avant le crime. Nous ne l'avions pas dit parce que rien ne nous autorisait à en parler !

Au sujet de cette chambre, qui donne sur la cour, comme le montre le plan, la tenancière de « Sainte-Cécile », s'était toujours montrée extrêmement réservée.

Quand nous lui avions demandé : « N'avez-vous pas des chambres pour locataires « de passage » ? elle avait répondu scandalisée : *Oh ! non Monsieur, pensez-vous !* Nous n'avons que des locataires sérieux ! Puis elle nous en avait fait l'énumération.

Or, il n'en est pas tout à fait ainsi comme on va le voir, car sans remonter bien loin, il n'y a pas longtemps que la chambre en question a été occupée. Jugeons-en d'après les déclarations formelles que nous fait Mme BERNARD, une des locataires de l'estaminet.

Où l'on voit apparaître la " dame blonde "

« Le vendredi 22 Mai, jour du crime, nous dit Mme Bernard, dans la matinée vers neuf heures, je descendais pour aller chercher de l'ail. En rentrant à l'estaminet je montrai mon achat à Mme Germaine, la cabaretière qui me demanda de lui aller en chercher, l'achat étant avantageux. Ce disant elle ajouta :

RAPPORTEZ-M'EN UNE BOTTE. JE N'AI PAS LE TEMPS DE M'ABSENTER. IL FAUT QUE JE PREPARE LA CHAMBRE POUR CES PERSONNES QUI VONT SE REPOSER DEUX HEURES !

Je partis donc, mais avant de m'éloigner j'avais remarqué que les personnes en question étaient UNE DAME BLONDE AUX CHEVEUX COURTS, VETUE D'UNE BLOUSE ROUGE RECOUVERTE D'UN MANTEAU ECOSSAIS, ACCOMPAGNEE D'UN HOMME DE GRANDE TAILLE, COIFFE D'UN CHAPEAU AUX LARGES BORDS.

Près des étrangers se trouvait une petite valise carrée.

J'avais demandé. Qui sont ces personnes ? Mme Germaine avait répondu : Le Monsieur est un homme qui fait des lettres pour les gens ! Je n'avais pas insisté !

" Surtout, surtout, ne dites rien " !

Je n'aurais pas prêté, plus attention au fait, si le lendemain du crime, c'est-à-dire le samedi, je n'avais, à nouveau remarqué la valise jaune dans le café.

Je demandai donc à la cabaretière : Vos étrangers ne sont donc pas partis ? Elle répondit, mettant beaucoup d'insistance dans ses déclarations : SURTOUT, SURTOUT, NE DITES RIEN, NE DITES JAMAIS QU'ILS ONT COUCHE ICI ! !...

Pourquoi ces recommandations ? Pourquoi cette crainte ? C'est à la police qu'il appartient d'éclaircir le point !

Qui est cette "dame blonde" ?

Ce témoignage est d'autant plus important que comme nous l'avons annoncé, on a vu le samedi soir, c'est-à-dire le lendemain du crime, cette « dame blonde » arriver échevelée au café « Sainte-Cécile » et en repartir peu après, coiffée et portant sa valise jaune, u déclarant :

« Je m'en vais dans ma famille ! »

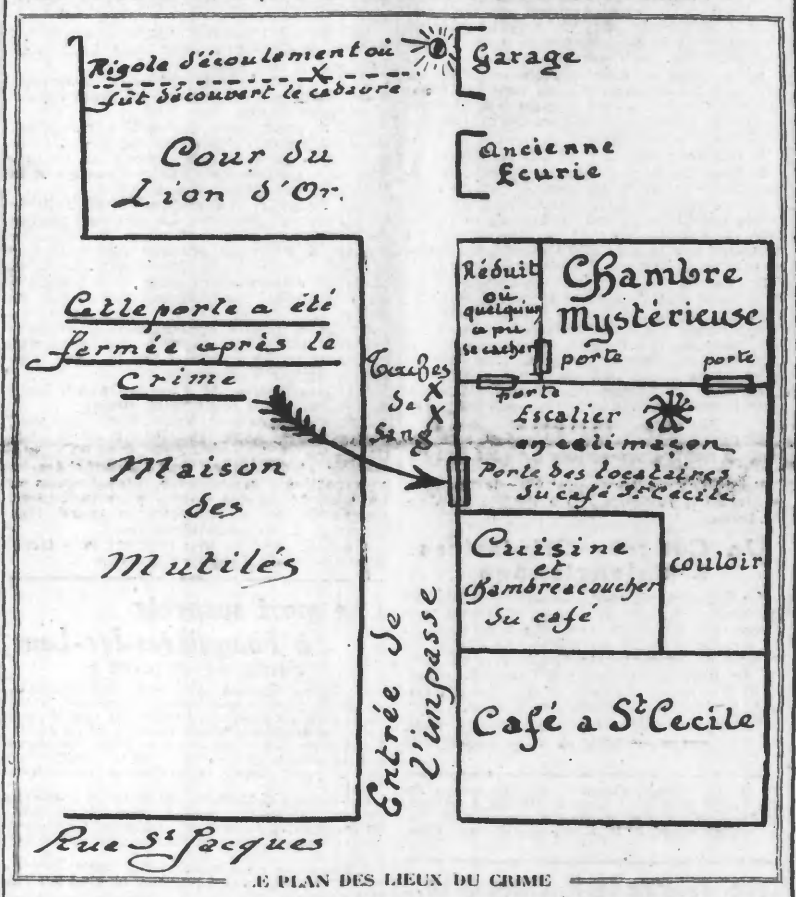

LE PLAN DES LIEUX DU CRIME

D'autres témoins nous affirment d'autre part, que cette « dame blonde » avait déjà logé « A Sainte-Cécile » le jeudi, la veille du crime. Elle était donc une habituée de la maison !

Qui dit qu'elle n'a pas joué un rôle dans la nuit tragique ? Qui a poussé, en effet, les cris de femme, entendus par plusieurs témoins ?

Et le wattman ?

Les témoignages sensationnels que nous avons recueillis, nous incitent aujourd'hui à dire, comme hier : Il faut entendre A NOUVEAU TOUS LES TEMOINS, TOUS SANS EXCEPTION !

Le cas du wattmann Toulotte, notamment n'a toujours pas été éclairci. Qui sait si ce témoin, ne pourrait pas donner lui auest des précisions intéressantes. On sait, en effet, qu'il est rentré à 10 h. 40 (qu'il dit) et qu'il a examiné le corps de Bocquet à 11 heures 15. Il reconnaît le fait mais ergote sur l'heure. Il faut que son cas soit tiré au clair et qu'il donne l'emploi de son temps pendant cette demi-heure.

La clé du mystère est dans la cour du Lion d'Or

En résumé, malgré les importants témoignages recueillis, nous n'accusons personne. Notre rôle n'est pas celui de l'accusateur public.

Nous avons enregistré des témoignages, des contradictions formelles constatées. A la police, et au juge d'instruction de faire le reste et d'agir. Notre conclusion aujourd'hui est donc celle-ci :

La clé du mystère de l'assassinat du cheminot Bocquet est dans la Cour du Lion d'Or !

Marcel POLVENT.

Une fillette s'écrasa au fond d'un puits à Calonne-Ricouart

Trompant la surveillance de ses parents, la petite Hennebelle Léontine, âgée de trois ans, dont les parents habitent la rue d'Alenberg, à Calonne-Ricouart, s'égarait mardi dernier dans la rue de Condé : face à la maison de M. Delaby se trouve un vieux puits abandonné, comblé en partie. Que se passa-t-il ? Ne voyant pas rentrer leur petite, les parents, inquiets, se mirent à sa recherche, aidés d'amis et la retrouvèrent morte au fond de ce puits. Le docteur Blot, appelé, constata le décès dû à une fracture du crâne, consécutive à une chute accidentelle. La gendarmerie, avisée immédiatement, a ouvert une enquête à l'effet de déterminer les causes de ce pénible accident.

La baisse du franc s'accentue

La livre sterling à 99.05 le dollar à 20.39

Le mouvement de baisse du franc enregistré ces jours derniers s'est encore accentué hier, en Bourse de Paris.

La livre et le dollar, qui clôturaient à 97.95 et 20.16, mercredi, ont atteint le lendemain 99.05 et 20.39. Heureusement, le cours du franc se releva quelque peu en clôture du marché, où les devises anglaises et américaines eurent pour cours 98.80 et 20.30.

1.350 millions d'avances nouvelles à l'Etat

Ajoutons que le bilan hebdomadaire de la Banque de France publié jeudi, accuse 1.350 millions d'avances nouvelles à l'Etat. A ce sujet, le ministère des Finances communique la note suivante :

Explications du Ministère des Finances

« L'attention doit être appelée sur la nécessité d'analyser le montant de l'augmentation des avances de la Banque de France à l'Etat qui figure dans les bilans hebdomadaires. C'est ainsi que la caisse centrale du Trésor reçoit de divers établissements et principalement de maisons de banque, des dépôts en compte courant ; des retraits importants s'effectuant au moment de l'échéance. Du 27 mai au 3 juin, ces retraits se sont élevés à 670 millions.

» On voit donc que si le bilan de la Banque de France du 4 juin fai apparaître, par rapport au bilan précédent, une augmentation des avances à l'Etat de 1.350 millions, le prélèvement opéré provient, entre autres causes, pour plus de la moitié d'opérations purement bancaires et a été nécessité par des besoins momentanés des établissements privés ayant un compte de dépôt à la caisse centrale du Trésor ».

Les projets financiers de M. Caillaux

Les groupes de gauche de la Chambre ont manifesté certains regrets

Paris, 4. — D'après des renseignements recueillis auprès des députés qui ont assisté ce matin à la réunion des bureaux des groupes de gauche, il semble ressortir de la discussion, à laquelle ont pris part notamment : Léon BLUM, VINCENT-AURIOL, LAMOUREUX, LOUCHEUR, NOGARO, que plusieurs délégués ont manifesté le regret que le Ministre des Finances ait préconisé des dispositions fiscales nouvelles avant de s'être mis d'accord avec les représentants de la majorité de la Chambre.

Ils auraient exprimé le vœu qu'à défaut de cette entente préalable sur les moyens d'assurer l'équilibre budgétaire s'établisse une collaboration des groupes de gauche avec le Gouvernement pour assurer dans les meilleures conditions et au plus tôt, le vote définitif du budget. C'est dans cet esprit que la délégation a été chargée de s'aboucher avec le Président du Conseil et le Ministre des Finances.

L'assainissement financier

Envisageant ensuite le problème de l'assainissement financier, les délégués socialistes auraient exprimé l'avis qu'il fut réglé avant le vote du budget, car ils estiment que l'équilibre ne pourra être réalisé tant que la situation financière ne sera pas définitivement éclaircie.

Prélèvement sur le capital ; Majoration de l'impôt sur le revenu

A ce propos ont été évoquées les diverses propositions qui ont été déposées déjà à la Chambre.

Léon BLUM a rappelé les dispositions du contre-projet socialiste qui tend à instituer un prélèvement sur le capital échelonné sur dix années.

M. LOUCHEUR a développé de son côté, les idées contenues dans sa proposition et qui tendraient à instituer une majoration de l'impôt sur le revenu pendant 20 ans. Ces deux systèmes ont été discutés longuement, ainsi que les autres suggestions en présence et c'est à la suite de cette délibération que les délégués des groupes ont décidé de demander une entrevue au Président du Conseil pour avoir des précisions sur le plan d'assainissement financier que M. Caillaux compte soumettre au Parlement.

En quatrième page :

LE REVEIL DU CINÉMA

Situation plus calme au Maroc

Déclarations rassurantes du Président du Conseil

Paris, 4. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

M. Painlevé, président du Conseil, a rendu compte du voyage à Strasbourg, auquel ont participé plusieurs membres du gouvernement et des impressions très satisfaisantes qu'ils en ont rapportées.

Le président du Conseil a, en outre, indiqué qu'au Maroc, le front était stabilisé et qu'il n'y avait actuellement aucune opération militaire d'envergure.

D'après des renseignements apportés par des témoins directs, il résulte que l'état moral des troupes métropolitaines et indigènes est de tous points de vue remarquable.

D'autre part, les pourparlers se poursuivent toujours avec le gouvernement espagnol.

« Il n'y aura de paix définitive, a déclaré M. Painlevé, que lorsqu'un accord sera réalisé entre la France et l'Espagne ».

L'offensive espagnole se prépare

Barcelone, 4. — Les préparations pour l'opération contre Alhucemas entrent dans une phase plus active. Le transport de guerre « Amiral-Lobo » a quitté Cadix ayant à bord un bataillon d'infanterie de marine, qui débarquera à Melilla. Six hydravions de bombardement, commandés par l'Espagne à l'Italie, sont arrivés à Barcelone où ils ont amerri à côté du croiseur « Rio-de-la-Plata ».

Le général Primo de Rivera à Tétouan

Tétouan, 4. — Le général Primo de Rivera venant d'Alicante, de Valence, de Castellon et de Barcelone, est arrivé à Tétouan, où il a reçu un cordial accueil des personnalités officielles et de la population.

La propagande de Moscou

Paris, 4. — Au sujet des mesures que le gouvernement entend prendre pour enrayer la propagande communiste au Maroc, un collaborateur direct de M. Schrameck, ministre de l'Intérieur, a fait, hier soir, les déclarations suivantes au collaborateur d'un de nos confrères parisiens :

« Vous comprendrez que l'on ne peut divulguer en quoi consistent les mesures prises ou envisagées pour mettre fin aux menées communistes et antimilitaristes du Maroc. Pour qu'elles soient efficaces. Il convient, en effet, qu'elles soient tenues secrètes. Soyez assuré, cependant, que les services de la Sûreté générale font preuve de la plus grande vigilance et que les tentatives criminelles seront réprimées avec la plus grande énergie. Il est bien difficile, soit à Marseille, soit à Bordeaux, de surveiller assez étroitement chaque voyageur ou chaque colis embarqué pour qu'aucun tract ne puisse être passé en fraude. Mais le fait que les dits tracts ont été découverts, à leur arrivée au Maroc, prouve que les mesures prises pour les empêcher de toucher leurs destinataires ne sont pas inopérantes. Tout le complot a été dévoilé et, d'ores et déjà, ceux qui en faisaient partie sont, de ce fait même, hors d'état de nuire ».

Perquisitions à Nancy et à Toulouse

Mercredi après-midi, la police de Nancy a perquisitionné chez différents militants communistes et notamment à la Maison du Peuple. Des placards, qui devaient être apposés sur les murs de la ville et distribués dans les casernes ont été saisis.

A Toulouse, une ronde d'agents cyclistes a surpris, la nuit dernière, le communiste Navare qui collait sur les murs voisins des dépôts et des casernes des affiches insultantes pour nos chefs et soldats. Ces affiches, qui provoquent les militaires à la désobéissance et invitent les détachements de troupes envoyés au Maroc à pactiser avec les Rifains, ont été saisis.

Des perquisitions ont été effectuées dans les milieux moscoutaires et le secrétaire de la section communiste unitaire, M. Georges Jean, qui avait fourni à son camarade Navarre les placards saisis, sera poursuivi.

Une femme arrêtée

Chambéry, 4. — Inculpée de distribution de tracts antimilitaristes et de propagande en excitant les militaires à la désobéissance, la femme Bernard, âgée de 42 ans, a été arrêtée par la police et écrouée à la maison d'arrêt de Chambéry.

Une manifestation anglaise à Paris

(Branger)

A l'occasion de l'anniversaire du Roi Georges V, les Anciens Combattants de la « British Légion » sont allés, en cortège, déposer une couronne à l'Arc de Triomphe sur la tombe du Poilu inconnu. Les « Bagpipers » des « Highlanders » ont joué de la cornemuse pendant la cérémonie